

Solution

La piscine de Saint-Paulien complètement ensevelie pour repartir sur de nouvelles bases



Une nouvelle structure devrait voir le jour d'ici cet été, mais elle ne revêtera pas sa forme définitive.

Photo Manuel Cladière © L'Eveil

Depuis plusieurs années, le bassin extérieur du complexe des Portes du bien-être à Saint-Paulien est en proie à d'importantes fuites. À plusieurs reprises, l'Agglomération du Puy, propriétaire de la structure, a tenté de les colmater. En vain. Une décision radicale a donc été prise : condamner le bassin et repartir sur de nouvelles bases.

Les heures de gloire du bassin extérieur des Portes du bien-être de Saint-Paulien semblent désormais bien loin. Depuis quelques jours, sa robe bleue habituelle, où se reflètent les rayons du soleil, a laissé place à de la terre... beaucoup de terre. Le temps aura finalement eu raison de cet équipement qui a fait les beaux jours de la cité ruessienne.

Un endroit prisé des Altiligériens

C'est en 2000 que le bassin extérieur est inauguré. Rapidement, la piscine d'été attire de nombreux Ruessiens, mais pas seulement. Beaucoup de Ponots, entre autres, se pressent pour profiter de l'espace extérieur. Le succès est au rendez-vous et la fréquentation se fixe aux alentours de 20.000 entrées, chaque année. Cependant, le succès n'empêche pas l'œuvre du temps. « La piscine a vieilli et il y a eu des mouvements de terrain », rappelle Marie-Pierre Vincent, maire de Saint-Paulien et déléguée au sein de l'Agglomération du Puy-en-Velay. « L'étanchéité a été complètement refaite avant que l'Agglo n'en devienne propriétaire », poursuit l'élue ruessienne. C'était en 2017. Et, depuis, tout va de mal en pis. En 2018, le bassin perd quotidiennement l'équivalent de 200 m³ d'eau - ce qui revient à vider le grand bassin du centre aquatique La Vague au Puy-en-Velay (25m x 25m) chaque semaine. Des travaux sont alors entrepris pour colmater les fuites.

Des fuites à répétition

Mais l'année suivante, de nouvelles fuites sont constatées. « Nous avons fait tout ce qui était possible. Nous avons utilisé des caméras pour remonter dans les tuyaux. Mais il fallait se rendre à l'évidence. On ne pouvait pas laisser partir dans la nature, 250 m³ d'eau traitée par jour », conclut Marie-Pierre Vincent. Au cours de l'été dernier, la décision est donc prise : le bassin sera condamné et n'accueillera plus de baigneurs. Il y a un peu plus d'une semaine, il a été entièrement rempli de terre. « Cela n'a pas été de gaieté de cœur. Cette piscine a été notre fleuron, pendant vingt ans. Mais il fallait changer. » Une décision qui ne plaît pas à tout le monde. « Des personnes nous disent qu'il suffisait de changer le liner. Mais c'est beaucoup plus compliqué », assure Marie-Pierre Vincent.

Un manque de concertation

Face à la transformation du bassin en gigantesque jardinière, des membres de l'opposition à la municipalité de Saint-Paulien - Laetitia Bernard, Sébastien Béraud et Louis Lanthéaume - ont pris la plume, dénonçant « un manque de transparence envers les conseillers municipaux ». Ce à quoi la maire répond du tac au tac : « Au mois d'août dernier, nous avons signifié que le dossier de la piscine était clos. Depuis, nous n'avons eu aucune question concernant le bassin. » Quant au fait que « le projet de piscine de remplacement », n'a pas été présenté aux conseillers municipaux d'opposition, Marie-Pierre Vincent se défend. « L'Agglomération potasse encore sur un projet, je ne peux donc rien présenter », même si la collectivité avait déjà dévoilé un dossier qui ne convenait pas à la première magistrate ruessienne. « Il n'était pas assez novateur, ludique. Nous sommes désormais dans l'Agglo. Il y a une piscine au Puy, une à Lavoûte-sur-Loire, une à Craponne... Il nous faut quelque chose de nouveau. On est en train de travailler dessus. » Et refaire une piscine similaire ? « C'est inenvisageable ! Cela coûterait environ 7 millions d'euros et nous devons faire avec ce que nous avons », souligne l'édile ruessienne.

Refaire une piscine similaire coûterait environ 7 millions d'euros

En attendant, les baigneurs - si la situation sanitaire le permet - pourront bien profiter de l'eau à Saint-Paulien. « L'Agglomération du Puy met 400.000 euros sur la table pour avoir un bassin cet été avec un toboggan supplémentaire. L'espace sera ensuite agrémenté, au fil du temps », insiste Marie-Pierre Vincent. De plus, des travaux devraient être entrepris au niveau de la piscine intérieure. De quoi donner un nouvel éclat à cet écrin qui ne demande qu'à revivre.